



## ***Observatoire sur les systèmes d'information les réseaux et les inforoutes au Sénégal***

---

**BATIK**

**Bulletin d'analyse sur les technologies de l'information et de la communication  
Lettre d'information électronique mensuelle publiée par OSIRIS  
l'Observatoire sur les systèmes d'information, les réseaux et les inforoutes au Sénégal**

**N° 117 avril 2009**

---

### **Sommaire**

---

#### **\*Editorial\***

Affaire des actions Sonatel de l'Etat : Tout est bien qui finit bien...mais vigilance

#### **\*Actualités\***

L'Etat va nantir une partie de ses actions Sonatel en vue de contracter un emprunt

La facture téléphonique de l'Etat s'est élevée à 37 milliards Francs CFA en 2008

L'action Sonatel toujours à la baisse

Manobi lance le concept de passeports agricoles

La Sonatel Palme d'or 2009 de la meilleure entreprise de la BRVM

Séminaire de réflexion du Conseil des éditeurs et diffuseurs de presse du Sénégal (CDEPS)

Pressafrik.com assigne en justice seneweb.com, xibar.net et galsentv.com

Lancement du portail médical Senmédical

Inauguration du Centre des handicapés au travail (CHAT)

#### **\*Politique\***

Abdourahim Agne désormais ministre en charge des Télécommunications et des TICS

Le CNRA livre ses conclusions sur la supervision des élections locales du 22 mars 2009

#### **Infrastructures et services**

La bande passante Internet internationale passe à 3,5 Gbps

#### **\*Projets\***

Vers la révision du cadre juridique régissant les radios communautaires

Le Python African Tour recherche des sponsors

#### **\*Rendez-vous\***

IST Africa 2009 (6-8 mai 2009, Kampala, Ouganda)

eLearning Africa 2009 (27-29 mai 2009, Dakar, Sénégal)

---

## Editorial

---

### Affaire des actions Sonatel de l'Etat : Tout est bien qui finit bien...mais vigilance

Du 8 avril, date de la signature du protocole d'accord entre France Télécom et l'Etat du Sénégal pour la cession de 9,78% des parts qu'il détient dans le capital de la Sonatel, au 30 avril, date de l'annonce du renoncement de l'Etat à cette opération au profit d'un nantissement des actions en vue de garantir un emprunt, le Sénégal a vécu au rythme de la bataille menée par les travailleurs de la Sonatel contre ce qui apparaissait comme un acte de recolonisation économique. En effet, sans concertation ni avec les travailleurs de la Sonatel ni avec le secteur privé national, le gouvernement avait brutalement annoncé sa décision de vendre une partie de ses actions Sonatel à France Télécom qui s'emparait ainsi de la majorité absolue du capital en voyant ses parts atteindre les 52,2%. L'opération, présentée comme un renforcement du partenaire stratégique avec France Télécom, n'avait en réalité pour objectif que de renflouer les caisses de l'Etat. Elle a provoqué un tollé général dans le pays et suscité un vaste front conduit par les travailleurs de la Sonatel pour s'y opposer. Même des ministres en exercice, oubliant de sacrifier au principe de la sacro-sainte solidarité gouvernementale, s'y sont opposés publiquement. Certes, cette opération n'était pas une première puisque l'Etat avait déjà vendu, en catimini, 9% de ses actions à France Télécom en janvier 1999. Si à l'époque cette opération était passée inaperçue, il n'en a pas été de même cette fois-ci compte tenu de ses implications possibles et du contexte global qui a remis à l'ordre du jour le rôle de l'Etat dans l'économie. Par ailleurs, la situation qui serait ainsi créée aurait mis la multinationale française en position de pouvoir décider toute seule de la stratégie et de l'évolution future de ce fleuron de l'économie sénégalaise. Il faut dire que la Sonatel n'est pas une entreprise comme les autres puisque avec un chiffre d'affaires de 529 552 milliards de francs CFA, un résultat net de 156 825 milliards de francs CFA, un volume d'investissements de 56 milliards de francs CFA équivalant à 10,6% des investissements privés, une contribution de 12,4% aux recettes fiscales, une part de 7,7% dans les exportations, 2 500 salariés et 45 000 personnes travaillant indirectement à son profit, elle est, de loin, la première entreprise du Sénégal. Après l'imposition de la marque Orange en novembre 2006, l'étape suivante aurait sans doute été le phagocytage complet par France Télécom de la Sonatel, proie de premier choix dont la rentabilité ne s'est jamais démentie depuis son acquisition en 1997. Parmi les conséquences prévisibles de cette absorption, il y aurait eu la mise à l'écart des cadres sénégalais au profit de cadres expatriés, le remplacement des sous-traitants locaux par des entreprises étrangères, le détournement du trafic téléphonique international etc. Au-delà des intérêts de la Sonatel, ce sont les intérêts de l'Etat qui auraient été gravement lésés car, loin d'être une opération « gagnant-gagnant », cette vente aurait non seulement réduit les recettes régulières provenant des dividendes mais surtout considérablement affaibli la position de l'Etat au sein du Conseil d'administration. En vérité, on peut se demander en quoi une telle décision aurait servi les intérêts de l'économie sénégalaise et quel profit le secteur des TIC et des téléservices aurait-il bien pu tirer d'une telle mesure ? D'une certaine manière, si l'affaire avait été conclue, France Telecom qui se refait une santé après avoir frôlé la catastrophe en 2003, aurait conforté ses manœuvres non dissimulées pour bâtir un nouvel empire africain avec le secret désir de faire jouer à la Sonatel le rôle de tirailleur des temps modernes. Un regard attentif sur les positions déjà prises en Afrique centrale et en Afrique de l'ouest montre que la (re)conquête est déjà bien enclenchée et qu'il suffit d'opérer la jonction des légions Orange présentes au Cameroun, au Niger, en Côte d'Ivoire, au Sénégal, au Mali et dans les deux Guinées pour administrer depuis Paris un vaste territoire dont l'extension se ferait plus aisément depuis le point d'appui de Dakar. En acceptant de reconsidérer sa position, l'Etat est certes allé à Canossa, mais il a sauvé la mise du Sénégal et d'une certaine manière perturbé les plans de France Télécom, qui nous devons en être convaincus reviendra à la charge au vu des enjeux qui en l'occurrence ne sont pas que financiers. Pour l'instant on peut

---

---

dire que l'offensive est stoppée et que tout finit bien, mais VIGILANCE.

**Amadou Top  
Président d'OSIRIS**

---

## Actualités

---

\* L'Etat va nantir une partie de ses actions Sonatel en vue de contracter un emprunt

Suite à la levée de boucliers suscitée par le protocole d'accord signé le 8 avril 2009 entre France Télécom et l'Etat sénégalais à travers lequel ce dernier s'engageait à céder 9,87% des parts qu'il détient dans le capital de la Sonatel, les autorités ont finalement décidé de surseoir à cette opération. Suite aux négociations menées entre l'Intersyndicale des travailleurs de la Sonatel d'une part et un groupe de travail composé de représentants de la Présidence de la république et des ministères concernés, il a été retenu de procéder au nantissement de ces actions pendant une période déterminée en vue de contracter un emprunt d'un montant compris entre 145 et 218 milliards de Francs CFA. Cette solution devrait permettre à l'Etat de mobiliser rapidement les ressources financières dont il a besoin sans qu'il ait à se séparer des actions qu'il détient dans le capital de la Sonatel.

\* La facture téléphonique de l'Etat s'est élevée à 37 milliards Francs CFA en 2008

Selon l'hebdomadaire Nouvel Horizon n°667 en date du 10 avril 2009 les auditeurs du Fonds monétaire international (FMI) ont relevé que le coût de la facture téléphonique de l'Etat et de ses multiples démembrements s'était élevé à 37 milliards de francs CFA au cours de l'année 2008.

\* L'action Sonatel toujours à la baisse

Après avoir terminé le mois de mars à la cote de 119 000 Francs CFA à la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM) d'Abidjan (Côte d'Ivoire), l'action Sonatel a poursuivi sa tendance à la baisse et a atteint le cours de 112 000 Francs le 30 avril 2009.

Sonatel : <http://www.sonatel.com/>

\* Manobi lance le concept de passeports agricoles

Le 11 avril 2009, Manobi, opérateur de services à valeur ajoutée, a procédé au lancement de ce qu'il appelle des « passeports agricoles » à Beer, village situé à 50 km de Dakar. Mis à la disposition d'une vingtaine de paysans, membres de l'Union des producteurs maraîchers des Niayes (UPM), les passeports Fresh Food Trace (FTT) indiquent la superficie exacte des exploitations agricoles, leurs caractéristiques, les données se rapportant au propriétaire ainsi qu'un numéro d'identification attribué par Manobi qui leur permet de bénéficier de crédits. Pour disposer d'un passeport agricole, chaque paysan doit s'acquitter d'une somme de 15 000 FCFA payable en deux tranches.

Manobi : <http://www.manobi.sn/>

\* La Sonatel Palme d'or 2009 de la meilleure entreprise de la BRVM

Après la palme d'or de la Bourse régionale des valeurs d'Abidjan (BRVM) obtenue en 2006, la Sonatel a obtenu cette distinction pour la seconde fois en 2009 malgré des résultats en baisse. Cette distinction s'explique par le fait qu'en dix ans de présence à la BRVM, l'action Sonatel arrive en 3<sup>ème</sup> position pour le volume des transactions et en 1<sup>ère</sup> position pour la valeur des échanges, le nombre de transactions et la fréquence de cotation. Introduite au cours de 22 000

Francs CFA le 22 octobre 1998, l'action Sonatel a fortement progressé à partir de l'année 2005 où son cours au 31 décembre 2005 était de 67 015 Francs CFA contre 36 030 Francs CFA au 31 décembre 2004. Cette hausse s'est poursuivie en 2006 avec un cours de 91 000 Francs CFA au 31 décembre et en 2007 avec un cours de 170 000 Francs CFA au 31 décembre. Cependant l'année 2008 a été marquée, pour la première fois, par une tendance à la baisse et le cours de l'action Sonatel a terminé à 130 000 Francs CFA au 31 décembre.

Sonatel : <http://www.sonatel.com/>

\* Séminaire de réflexion du Conseil des éditeurs et diffuseurs de presse du Sénégal (CDEPS)

Le Conseil des diffuseurs et des éditeurs de presse du Sénégal (CDEPS) regroupant les patrons de presse, en collaboration avec la fondation Friedrich Hebert, a organisé une rencontre visant à réfléchir sur une meilleure gestion entreprises de presse et les problèmes de la corporation du 24 au 26 avril 2009 à Saly Portudal. A cette occasion, la question du statut de la presse en ligne a notamment été abordée à travers une communication intitulée « La presse en ligne, quel statut ? » présentées par les administrateurs des sites Ferloo.com, Nettali.net, Pressafrik.com et l'APS. Les questions liées à la reprises des articles en ligne, au droit d'auteur, à la propriété intellectuelle, au droit à l'image, à la publicité, etc. ont été au cœur des débats

\* Pressafrik.com assigne en justice seneweb.com, xibar.net et galsentv.com

Estimant que depuis décembre 2008, les portails d'informations généralistes seneweb.com, xibar.net et galsentv.com le pillent sans cesse en reprenant ses productions sans permission ni autorisation, le journal en ligne Pressafrik.com les a assigné en justice pour concurrence déloyale et violation du droit d'auteur. L'audience qui devait se dérouler le 9 avril 2009 au Tribunal régional hors classe de Dakar a finalement été reportée au 15 avril 2009. Dans un communiqué de presse, Pressafrik a indiqué que sa démarche ne traduisait pas une volonté de museler les portails d'informations mais de les obliger à citer leurs sources en mettant un lien hypertexte vers la source originale et en mentionnant le logo des sites en question.

Pressafrik : <http://www.pressafrik.com/>

\* Lancement du portail médical Senmédical

Se voulant comme un cadre d'informations générales sur la santé, les maladies, les pandémies le portail médical Senmédical qui a pour objectif principal de rendre accessibles toutes les informations sur le secteur de la santé a été lancé dans le courant du mois d'avril 2009. Il permet notamment aux professionnels de la santé médecins de bénéficier d'une meilleure visibilité en y créant leur propre site web, en animant des blogs et en publiant des articles. Parmi les informations disponibles, on relève notamment les astuces de prévention et de traitement de différentes maladies tels que le paludisme, le cancer, le diabète, les maladies cardiovasculaire, le drépanocytose, la tuberculose, le sida, les hépatites, etc.

Portail Senmédical : <http://www.senmedical.com/>

\* Inauguration du Centre des handicapés au travail (CHAT)

Le Président de la République, M<sup>o</sup>Abdoulaye Wade, et le Maire de Besançon (France), Jean-Louis Fousseret, ont procédé à l'inauguration du Centre des handicapés au travail (CHAT) mis en place à l'initiative de la cellule le avril 2009. Ce centre a pour fonction de réceptionner des

ordinateurs de seconde main qui y seront reconditionnés avant d'être acheminés dans les écoles et autres structures publiques afin d'installer des salles multimédias dans les écoles élémentaires du pays en vue de promouvoir l'utilisation des TIC dans le système éducatif.

Seneclic : <http://www.seneclic.com/>

---

## Politique

---

\* Abdourahim Agne désormais ministre en charge des Télécommunications et des TICS

Suite à la démission du Premier ministre Cheikh Aguibou Soumaré et de son gouvernement le 30 avril 2009 et à la nomination de Souleymane Ndéné Ndiaye comme Premier ministre le 1<sup>er</sup> mai 2009, Abdourahim Agne a été nommé Ministre des Télécommunications, des TICS, des transports terrestres et des transports ferroviaires.

Gouvernement du Sénégal : <http://www.gouv.sn/>

\* Le CNRA livre ses conclusions sur la supervision des élections locales du 22 mars 2009

Dans une conférence de presse organisé le 20 avril 2009, le Conseil national de régulation de l'audiovisuel (CNRA) a livré à l'opinion les principaux enseignements qu'il a tiré de la supervision des élections régionales, municipales et rurales du 22 mars 2009, indiquant qu'ils feront l'objet d'un plan d'action pour améliorer le cadre juridique régissant la couverture médiatique de la pré-campagne et la campagne électorale. Parmi les actions envisagées, noté mentionnés des ateliers, des rencontres d'informations, des campagnes de sensibilisation, des séances de travail avec les patrons de presse, les partis politiques, la société civile, les institutions, etc. à cette occasion, le responsable du secteur des médias et de la publicité, Modou Ngom, a précisé que la mission du CNRA n'était pas de « faire la police » mais plutôt d'amener les acteurs des médias au respect de la réglementation telle que définie par la loi précisant que l'ouverture du paysage audiovisuel allait nécessairement de paire avec une régulation forte et acceptée par tous les acteurs.

CNRA : <http://www.cnra-sn.org/>

---

## Infrastructures et services

---

\* La bande passante Internet internationale passe à 3,5 Gbps

Le 15 avril 2009 la Sonatel a mis en service un nouveau lien Internet en collaboration avec Tata Communications, anciennement connu sous le nom de Téléglobe. Cette connexion fait passer la bande passante Internet internationale de l'opérateur historique de 2,9 Gbps à 3,5 Gbps.

Sonatel : <http://www.sonatel.com/>

---

## Projets

---

\* Projet de révision du cadre juridique régissant les radios communautaires

A l'occasion d'un atelier organisé les 22 et 23 avril 2009 par l'Union des radios associatives et communautaires (URAC), en collaboration avec Enda Graff et le Conseil national de régulation

de l'audiovisuel (CNRA), sur le cadre juridique et réglementaire régissant les radios communautaires de ces radios, la nécessité de réviser ce dernier a été reconnu par l'ensemble des participants. Un député participant aux débats a indiqué qu'une proposition de loi, modifiant notamment les dispositions relatives à la diffusion de l'information, aux redevances audiovisuelles et aux mécanismes de financement serait déposée à l'Assemblée nationale.

\* Le Python African Tour recherche des sponsors

La seconde étape du Python African Tour destiné à faire la promotion du langage de programmation Python se déroulera du 6 au 10 juillet 2009 à Dakar (Sénégal) à l'initiative d'un groupe d'informaticiens évoluant au Sénégal. En vue de pouvoir organiser des formations gratuites, ces derniers sont à la recherche de sponsors et les entreprises ou associations désirant les appuyer dans leur démarche peuvent contacter le Comité d'organisation à l'adresse suivante : [pat-sponsor@dakarlug.org](mailto:pat-sponsor@dakarlug.org)

Python African Tour : <http://www.pythonafricantour.com/>

---

## Rendez-vous

---

\* IST Africa 2009 (6-8 mai 2009, Kampala, Ouganda)

La quatrième conférence annuelle IST Africa, organisée avec l'appui de l'Union européenne (UE) dans le cadre du 7<sup>ème</sup> Programme cadre de Recherche et Développement portant sur les TIC (PCRD/TIC) se déroulera du 6 au 8 mai 2009 à Kampala (Ouganda).

IST Africa 2009 : <http://www.ist-africa.org/home/>

\* eLearning Africa 2009 (27-29 mai 2009, Dakar, Sénégal)

La conférence eLearning Africa 2009 se déroulera du 27 au 29 mai 2009 à l'Hôtel Méridien Président à Dakar (Sénégal). Cette manifestation portera sur les thèmes suivants :

- Formation, eLearning et pédagogie ;
- Conception de systèmes eLearning ;
- Stratégies sectorielles ;
- Solutions aux problèmes d'infrastructure et d'accès ;
- Développement de compétences ;
- Développement et création de contenus ;
- Recherche, suivi et évaluation ;
- Atteinte des objectifs de l'éducation pour tous ;
- Mobilisation de ressources et partenariats ;
- Politique et planification.

eLearning Africa 2009 : <http://www.elearning-africa.com/>

---

**Envoyez-nous vos informations : [osiris@osiris.sn](mailto:osiris@osiris.sn)**

**Dossiers spéciaux, abonnement et archives : <http://www.osiris.sn/>**

---



**Cette création est mise à disposition sous un contrat Creative Commons (Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 2.0) Osiris, avril 2009.**

---

---